



VILLE DE
NAMUR

Echevinat de l'Aménagement du territoire, de la Régie foncière, de l'Energie et de la Citadelle

Dossier de presse
23/02/2017 -10h00

Dénomination des voiries à Namur : Des racines et des ailes pour le territoire

CONTEXTE

Namur compte près de 1750 voiries. Chaque année, des voiries sont créées et doivent être dénommées. La suppression des homonymies qui perturbent la distribution du courrier ou l'orientation des services de secours nécessite également de trouver de nouvelles dénominations. Les nouvelles attributions suivent un processus bien rodé au travers duquel nous cherchons à valoriser le territoire namurois et son histoire, où à mettre à l'honneur des personnages porteurs de valeurs.

Actuellement, à peine 2 % des voiries portent le nom d'une femme, alors que plus de 20 % portent celui d'un homme ! En sa séance du 25 février 2016, le Conseil communal a décidé de féminiser davantage les noms des espaces publics et des voiries.

Ce jeudi 23 février, le Conseil statuera sur le nom d'une future voirie à Jambes sur le site des anciens établissements Magondeaux : Rue Julie Dessy. L'occasion de faire le point sur ce processus de dénomination des voiries mais aussi de présenter les 15 noms de femmes retenues pour les prochaines appellations.

LA PROCEDURE POUR CHOISIR LES NOMS DE VOIRIES

Les directives en matière de dénomination des voiries et de numérotation des bâtiments sont définies par le Ministère de l'Intérieur à l'intention des communes.

Une adresse reprenant le nom de voirie et le numéro est à attribuer à chaque accès principal des bâtiments.

Le nom d'une voirie a d'abord un rôle pratique : se référer à une direction (chaussée de Louvain), un lieu (rue du Pont) ou un bâtiment (place de la Station). Il s'agit donc concrètement de **s'orienter et de trouver une destination**.

Mais attribuer un nom de voirie peut aussi **rendre un hommage à une personnalité remarquable, à un élément du patrimoine local, national ou international, à un événement historique important**.

Certains de ces événements ou personnages méritent de laisser une trace dans la mémoire collective. D'autres sont vite oubliés, l'émotion suite à leur disparition ou leur décès ne résistant pas au temps.

Les raisons qui poussent à proposer de nouveaux noms de voiries

Deux motifs rendent nécessaires de proposer de nouveaux noms de voirie :

- ✓ **la création de nouvelles voiries**, suite par exemple à la création d'un nouveau lotissement
- ✓ **la suppression des homonymies**, qui perturbent la distribution du courrier ou l'orientation des services de secours.

Le tri automatisé du courrier par BPost se fait par OCR (reconnaissance optique de caractères), qui traite 11 enveloppes par seconde. Ce traitement automatique implique d'éviter les homonymies, même partielles. Exemples à Namur : rue Henry Dandoy, rue Joseph Dandoy et rue Auguste Dandoy ou encore, Montagne d'Hastedon et rue du Plateau d'Hastedon. La création de noms de voiries concerne donc aussi la suppression de ces homonymies, d'autant plus gênantes quand elles se situent sur une zone avec le même code postal. Dans ce cas, il faut renommer la voirie. Le changement sur la carte d'identité est gratuit.

NB : la manière officielle d'écrire le CP et la commune est : « 5100 Namur (Jambes) » et pas « 5100 Jambes ». Plus d'informations sur <http://www.bpost.be/site/fr/residential/letters-cards/send/addressing.html#2>

La procédure de dénomination de voiries :

La procédure formelle de dénomination de voirie est la suivante :

1. Proposition de dénomination
2. Approbation par le Collège échevinal
3. Approbation par la Commission royale de toponymie et de dialectologie
4. Approbation par le Conseil communal
5. Intégration au Registre national
6. Diffusion de l'information

Pour trouver un nom porteur de sens ou qui mettra en valeur le territoire et le patrimoine namurois, nous procédons :

- ✓ en collectant des informations auprès des archives, des cartes anciennes, des historiens locaux, amateurs ou professionnels, des riverains, etc.
- ✓ en cherchant à apporter « un supplément d'âme » créatif qui parle à l'imaginaire collectif.

Nous veillons à :

- ✓ éliminer les propositions homonymes de voiries existantes.
- ✓ éviter les propositions de personnages peu connus ou appelés à être oubliés rapidement => des dénominations liées à l'actualité et/ou l'émotion du moment qui n'auraient plus de sens d'ici quelques décennies.
- ✓ en sollicitant parfois l'avis technique de BPost.

Chaque nouvelle proposition est soumise à l'approbation du Collège communal et de la Commission royale de toponymie et de dialectologie ; Elle est ensuite adoptée définitivement par le Conseil communal, avant d'être intégrée au Registre national et annoncée aux citoyens concernés. Les plaques sont réalisées et reprennent le nom de la voirie avec un éventuel bref commentaire explicatif (max 200 caractères).

LA SITUATION ACTUELLE A NAMUR

A Namur, comme dans les autres villes, on peut distinguer les dénominations

- ✓ en référence au passé, ou au présent.
- ✓ avec un lien direct avec le lieu, ou sans lien direct.

En résumé, il existe 4 types de noms de voirie :

- **fonctionnel/signalétique**: route de Gembloux, place de la Station, rue des Forsytias, etc.
- **historique local /folklore local/ touristique** : rue Armée Grouchy, passage de l'Atelier, etc.
- **politique/historique supralocal** : place Mandela, rue des Déportés, etc.
- **symbolique** : rue de l'Ecoconstruction, rue de la Liberté, etc.

Pour les nouvelles appellations, la Ville de Namur a décidé de privilégier l'équilibre entre ces 4 types de dénominations.

En date du 25 février 2016, la Ville a également exprimé le souhait de féminiser davantage les noms des espaces publics et voiries à dénommer ou renommer. Actuellement, à peine 2 % des voiries namuroises portent le nom d'une femme, alors que plus de 20 % portent celui d'un homme !

Liste des voiries nommées ou renommées depuis 2012

Flawinne	<p>Trieu Josse (Mars 2016) Lieu-dit.</p> <p>Place du Baiser de Flawinne (Mars 2016) En l'honneur d'un fleuron pâtissier local.</p>
Jambes	<p>Rue Jean de Dampierre (Mars 2016) Prince-évêque de Liège, né en 1250 et décédé au château d'Anhaive à Jambes en 1292.</p> <p>Passage de l'Atelier (Septembre 2015) En référence à l'ancienne activité de l'institution sociale du même nom.</p> <p>Place Brunehaut (Avril 2015) La Reine mérovingienne Brunehaut (547 – 613) donna son nom à plusieurs pierres. Appelée aussi Pierre du Diable, celle de Jambes date du néolithique et comportait un dolmen et un cercle de menhirs, couverts par un tumulus. Démolie vers 1820.</p>
Namur	<p>Sentier Jacques-André Saintonge (2016) → Ajout d'une plaque avec un commentaire Ce poète (1921 – 1966) a chanté la Meuse et Namur, sa « ville d'amour », « femme de pierre au langage d'oiseau ».</p> <p>Boulevard de Chiny (2016)</p>

	<p>En référence à l'aile Chiny de la gare SNCB qui servira d'entrée à la future gare des bus.</p> <p>Venelle de l'Hôtel de Ville (Septembre 2015) → <i>Changement de nom.</i> En référence au lieu.</p> <p>Passage des écoliers (Septembre 2015) Pour la desserte piétonne de Saint-Louis.</p> <p>Traverse des Muses (Juin 2014) Proposition pour le centre culturel des abattoirs.</p>
Saint-Servais (voiries existantes, renommées)	<p>Rue des Hortensias (2016) → <i>Changement de nom.</i> En respectant l'historique de la cité sociale.</p> <p>Rue des Rue Primevères (2016) → <i>Changement de nom.</i> En respectant l'historique de la cité sociale.</p> <p>Rue des Gardenias (2016) → <i>Changement de nom.</i> En respectant l'historique de la cité sociale.</p>
Suarlée	<p>Place Berthezène (Décembre 2015) Le 20 juin 1815, ce général français, en bivouac à Suarlée, a protégé la retraite de l'armée Grouchy en combattant les Prussiens entre Suarlée et Rhisnes. (Route touristique Armée Grouchy)</p> <p>Rue Philippe Deponty (Décembre 2015) Maire de Suarlée de 1808 à 1814, et représentant du Département de Sambre-et-Meuse au Corps Législatif à Paris jusqu'en 1815. Propriétaire du château de Suarlée. (Route touristique Armée Grouchy)</p>
Temploux	<p>Chemin Vichery (Décembre 2015) → <i>Changement de nom</i> Le 20 juin 1815, ce général français a combattu les Prussiens au château du Boquet à Temploux pour protéger la retraite de l'armée Grouchy (Route touristique Armée Grouchy)</p> <p>Chemin des Loriots (2014) → <i>Changement de nom</i></p>
Vedrin	<p>Rue du Ravel (Mars 2016) Dans un nouveau quartier de Vedrin donnant accès au Ravel</p>

<p>Erpent</p>	<p>Place des Jardins de Baseilles (Juin 2012) Lieu-dit à proximité d'un nouveau parc.</p> <p>Allée de Fribourg (Juin 2012) Attribuée au 1^{er} quartier namurois s'inspirant d'une visite de la ville de Fribourg en Allemagne.</p>
----------------------	---

Liste des nouvelles voiries à dénommer

- Jambes, site Magondeaux
- Jambes, Plateau de Bellevue
- Jambes : chemin reliant la rue de Dave au parc Astrid
- Erpent, Porte Saint-Gérard
- Bouge, Poteresse
- Belgrade, projet Thomas&Piron, près des rue Nélis et Gourdin
- Saint-Servais : cité Germinal
- Salzennes : rue Henri Bodart, devenue Henri Blès
- Temploux : partie en cul-de-sac du chemin de Moustier
- La passerelle sur la Meuse
- Des quais de Meuse/Sambre
- Tunnel CAMET + bypass
- Place sur le site du futur conservatoire rue Rogier

Liste des nouvelles voiries à renommer (homonymies)

Sur base d'une liste établie par BPost, il a été constaté qu'une série de rues pose problème de par leur **homonymie**. De nouvelles appellations devront donc leur être attribuées afin de faciliter la distribution du courrier mais aussi, les interventions des services de secours.

Le choix de la voirie qui gardera son nom peut se faire en fonction du nombre de ménages concernés, mais aussi du nombre d'entreprises présentes sur son tronçon : un changement d'adresse est plus lourd pour une entreprise que pour un ménage.

Belgrade : Rue Camille Godefroid
Namur : rue Godefroid

Flawinne : rue Georges Genot (44)
Flawinne : rue Oscar Genot (81)
Belgrade : rue Victor Genot (44)

Flawinne : rue Belle Vue (54)
Saint-Servais : cité Belle Vue (35)

Belgrade : rue Aimé Arnould (21)
Flawinne : rue Aimé Arnould (25)
Flawinne : rue Joseph Arnould (35)

Flawinne : rue Henry Dandoy (27)

Flawinne : rue Joseph Dandoy (63)
 Namur : rue Auguste Dandoy (15)

Belgrade : rue Adolphe Mazy (35)
 Jambes : rue Mazy (455)
 Flawinne : rue Emile Mazy (26)

Wépion : rue Armand de Wasseige (40)
 Cognelée : route de Wasseiges (69)
 Champion : route de Wasseiges (5)
 Jambes : rue Wasseige (35)

Flawinne : rue Aimable Vigneron (14)
 Flawinne : rue Aimable Vigneron Colin (29)

Wépion : chemin du Beau Vallon (20)
 Saint-Servais : rue du Beau Vallon (194)
 Bouge : rue du Vallon (12)

Namur : chemin du Coquelet (6)
 Namur : rue du Coquelet (162)
 Bouge : rue du Coquelet (80)

Temploux : rue Saint-Antoine (35)
 Namur : rue du Fort Saint-Antoine (16)
 Vedrin : rue du Fort Saint-Antoine (2)
 Wépion : Bois Saint-Antoine (12)

Vedrin : clos des Aubépines (9)
 Erpent : rue des Aubépines (77)

Saint-Servais : Montagne d'Hastedon
 Saint-Servais : rue du Plateau d'Hastedon
 Namur : place d'Hastedon

FEMINISONS !

Inventaire 2017 des voiries sur le territoire namurois portant un nom de femme

1.-Dynastie

- Louise Marie
- Marie Henriette
- Reine Elisabeth
- Reine Astrid (rue)
- Astrid (parc)
- Reine (ex rue Reine Astrid à Vedrin)
- Joséphine Charlotte

2.-Histoire locale

- Catherine de Savoie
- Blanche de Namur
- Jeanne d'Harcourt
- Thérèse Schumann
- Louise Godin
- Maria de Dorlodot
- Martine Bourtonbourt
- Gabrielle Chatelain
- Isabelle Brunell
- Renée Prinz
- Sœur Jeanne
- Julie Billiard
- Brunehaut
- Marguerite Yourcenar
- Yolande de Namur
- Marie d'Artois

3.- Saintes

- Sainte Anne
- Sainte Julienne
- Sainte Rita
- Sainte Wivinne

Seules 27 voiries (sur environ 1750 = +/- 1,5 %) portent un nom d'une femme. A titre de comparaison, sur base d'un échantillon de 20 % de noms de voiries, **22% portent un nom d'homme**, soit 15 fois plus !

On pourrait bien sûr élargir la liste à : Madame Moutot (variété de fraises de Wépion), Filles de Meuse, Notre Dame du Vivier, Notre Dame, Notre Dame au Bois, Notre Dame de la Paix, Notre Dame aux Champs, Dame, Célestines, Ursulines, Dominicaines, Dames Blanches, ce qui nous amènerait à 2,2 %.

Nouvelles voiries : Quels noms de femmes ?

Le Conseil communal de 25 février 2016 a souhaité établir plus d'égalité en attribuant davantage de noms de voiries à des femmes.

Une liste de 15 femmes a été établie sur base d'un travail de la commission communale compétente. **Cette liste a été adoptée par le Conseil communal du 15 décembre 2016.** On aurait pu piocher dans la liste des femmes Prix Nobel, Prix Blondiaux, Prix Sakharov, etc. mais la plupart de ces noms sont très peu connus, déjà employés, ou difficilement scriptibles ou prononçables. Il a donc été décidé d'opter pour des femmes ayant un lien avec Namur.

Les noms de femmes choisies seront proposés prioritairement pour les futurs espaces publics et voiries à dénommer ou à renommer, lorsque le choix du nom d'une personnalité se justifie de préférence à un nom de lieu.

Dans la mesure du possible les familles concernées devront être informées du souhait de la Ville d'honorer un de leurs défunts en attribuant son nom à un espace public ou une voirie sur le territoire communal.

Voici, par ordre alphabétique les propositions qui ont été approuvées par le Conseil communal du 15 décembre 217 :

- **Hannah Arendt**, (1906-1975), philosophe allemande, grande théoricienne du totalitarisme, à l'origine du concept de "banalité du mal", plus que jamais d'actualité à l'heure de la montée de l'extrême droite.
- **Evelyne Axell** (1935-1972), artiste namuroise, principale figure du Pop Art en Belgique.
- **Paule Bisman** (1897-1973), artiste namuroise, peintre, dessinatrice et sculptrice. Elle commença sa formation en peinture dès 1913 à l'Académie de Namur, puis, en 1919, à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Elle est connue autant comme peintre que comme sculpteur, art peu pratiqué par les femmes vu la force physique nécessaire pour travailler le marbre.
- **Tine Briac** (1914-2003), namuroise et porte drapeau du théâtre populaire au XXème siècle. Elle a popularisé le théâtre en wallon.
- **Elizabeth Castreman** (1886-1961), première conseillère communale namuroise en 1921, année des premières élections communales où les femmes purent voter.
- **Louise Colen** (1894-1982), syndicaliste CSC. Le 7 juin 1914, elle fonde le premier syndicat féminin namurois, le Syndicat de l'Aiguille. Elle développera l'action syndicale féminine.
- **Vicomtesse de Baré** (1887 - 1984), princesse allemande habitant à Temploux. Pendant la 2^{ème} guerre, elle intervint souvent auprès des autorités allemandes pour aider soldats et civils belges.
- **Hélène De Visscher** (1919-1970), assistante sociale, fondatrice et Directrice de l'Ecole sociale de Namur. Prix Blondeau en 1969.
- **Julie Dessy**, (1861-1926), épouse d'Edouard Materne, créatrice des premières recettes des confitures Materne.
- **Geneviève Guillaume** (1926-1998), née à Saint-Servais, elle fut reconnue « Juste parmi les Nations » en 1996, pour son action en faveur des enfants juifs durant la guerre.
- **La reine Margot**, (1553-1615) en souvenir de son passage à Namur, notamment sur l'île « Vas-t-y-frotte » en compagnie de Don Juan d'Autriche.
- **Cécile Merveille**, alias Soeur Joséphine (Noville-les-Bois, 22 novembre 1838 – Namur, 25 mars 1928). Entrée chez les Sœurs de la Charité de Namur en 1862, elle consacra 62 des 66 ans de sa vie religieuse à l'administration des hospices civils : Hôpital civil Saint-Jacques en 1866, , Hospice Saint-Gilles en 1873 et Hospice d'Harscamp, dont elle fut directrice, de 1884 à sa mort. Elle reçut le prix Blondeau en 1925 pour « plus de 50 ans de dévouement à la bienfaisance publique ».
- **Dieudonnée Morel** (Namur, 21 juin 1815 – Ixelles 4 septembre 1896). Fille d'un pipier de la rue Saint-Nicolas, Dieudonnée fut l'héroïne des combats qui entourèrent la prise de la Porte Saint-Nicolas le 1^{er} octobre 1830, permettant ainsi l'entrée des Volontaires des campagnes, principalement des Vedrinois. Elle sauva son père d'une mort certaine en étranglant de ses mains le soldat hollandais prêt à le frapper. Après la chute de la Porte, elle revint triomphalement dans son quartier, juchée sur un canon. Par la suite, elle devint institutrice et s'installa à Ixelles. Elle fut décorée de la Croix commémorative le 13 août 1880.
- **Yvonne Perin** (1905-1967), peintre et poète namuroise, née à Bruxelles, elle s'installa à Namur en 1940, où son atelier fut un lieu exceptionnel de rencontres pour les jeunes artistes namurois.
- **Odette Turc-François** (1908-1986), co-fondatrice et Présidente des Jeunesses musicales de Namur.

Cette liste est complétée par un nom d'homme : le **Docteur Willy Peers** (1924-1984), figure namuroise connue pour son combat en faveur de la condition féminine.

Rue Julie Dessy, la première d'une belle série

Julie Dessy, (1861-1926). Née à Wierde le 20 avril 1861 et décédée à Jambes le 3 juillet 1926. Epouse d'Edouard Materne (mariage à Wierde le 26 septembre 1888), elle fut la créatrice des premières recettes des confitures Materne.

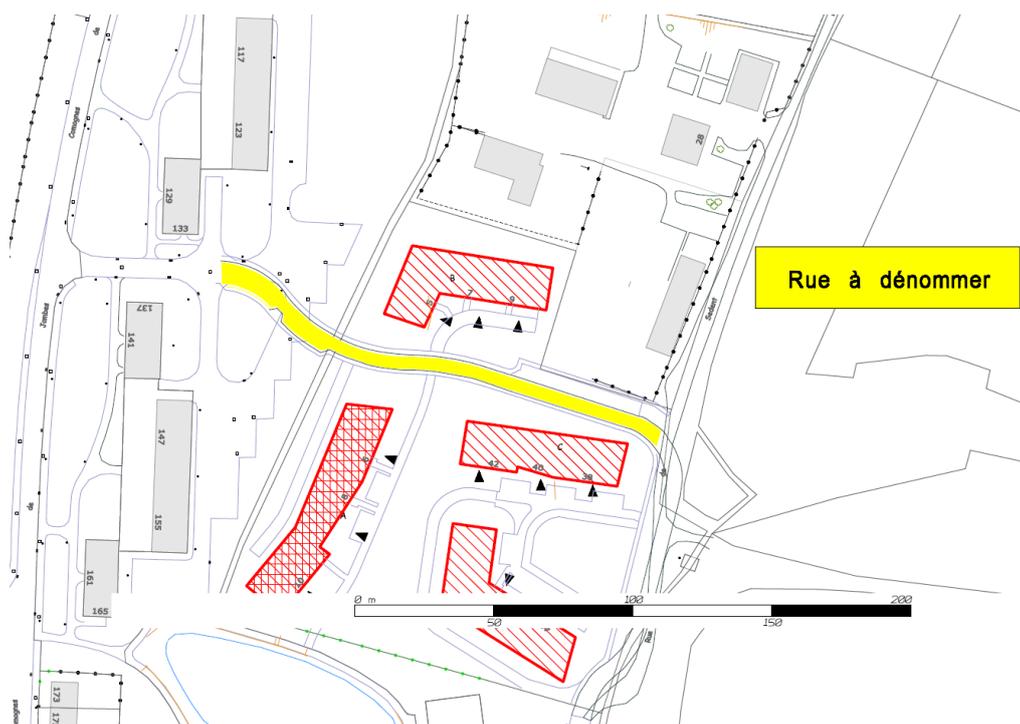
Son nom est le premier retenu parmi la liste ci-dessus pour **dénommer une nouvelle voirie à Jambes.**

Dans le cadre du permis unique délivré à la société Magondeaux, pour la construction et l'exploitation d'un ensemble immobilier de 191 appartements et installations de parkings associés, une voirie qui relie les Comognes de Jambes à la rue de Sédent a été créée.

Vu la nécessité, pour les organismes gestionnaires des impétrants, de pouvoir compter sans tarder sur la dénomination de cette nouvelle voirie, le Conseil communal approuvera ce jeudi 23 février le nom de « Julie Dessy », comme dénomination de cette voirie.



Google : Situation de la Rue Julie Dessy à Jambes



ENTREPRISE MATERNE : UN PEU D'HISTOIRE

(Copyright : Institut Jules Destrée - Paul Delforge, Décembre 2013)

Chacun s'accorde à citer la date de 1888 pour fixer la naissance d'une entreprise appelée à un bel avenir. C'est en effet à ce moment qu'Édouard Materne crée une entreprise agricole qui se transforme en une siroperie à Wépion, avant de devoir installer une fabrique de confiture à hauteur de Jambes en 1896, pour faire face à la demande de ses produits. Comme son père, Édouard Materne est versé dans le commerce des fruits. Par tradition familiale, il a aussi appris à fabriquer un concentré de poires et de pommes : ce poiré n'est réalisable que quand les récoltes sont bonnes ; le produit est alors vendu à Namur. Juste après son mariage avec Julie Dessy, Édouard fonde une première société sous le nom Établissements Édouard Materne-Dessy : en plus d'une production de fruits à grande échelle sur les coteaux de Wépion et l'île de Dave, le couple fait tourner une siroperie qui connaît le succès.

Pour faire face à la demande, une usine s'installe à Jambes, près de la gare, car Édouard Materne a flairé une belle opportunité industrielle : les droits d'accises sur le sucre sont tels en Belgique que jusqu'alors on ne fabrique pas de confiture industrielle. On se contente de fournir les matières nécessaires (fruits, sucres et verres) à des entreprises anglaises qui parviennent à renvoyer sur le marché continental des produits moins chers que ce qui serait réalisé sur place. Une loi votée en 1897 fait disparaître la surtaxe sur les sucres utilisés pour les confitures. Materne se précipite alors en Angleterre, y fait l'acquisition du matériel adéquat et engage un spécialiste anglais. Avant la Grande Guerre, les Établissements Édouard Materne produisent des confitures, des préparations de pâtes à pommes et des conserves de fruits au naturel. Le succès est au rendez-vous.

Réquisitionnée sous l'occupation allemande de 1914-1918, l'entreprise d'Édouard Materne doit racheter du nouveau matériel en France après l'Armistice. Modernisés, les établissements d'Édouard Materne peuvent attaquer à nouveau le marché ; ils deviennent une société anonyme à laquelle sont intéressés ses cinq enfants. Associé à la gestion de l'entreprise, Jean Materne prend alors le relais d'Édouard (1923).

CONTACTS UTILES POUR DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Arnaud Gavroy – Echevin de l'Aménagement du territoire, de la Régie foncière, de l'Energie et de la Citadelle– 081/24.69.12 –arnaud.gavroy@ville.namur.be

Sandrine Antheunis – Attachée au cabinet de l'échevin de l'Aménagement du territoire, de la Régie foncière, de l'Energie et de la Citadelle– 081/24.69.14- 0485/68.16.85 – sandrine.antheunis@ville.namur.be

Cabinet d'Arnaud Gavroy – Echevin de la Géographie urbaine - Ville de Namur – Tél. +32.81.24.69.10- Fax +32.81.24. 69.19 - Facebook (pro) : <https://www.facebook.com/pages/Arnaud-Gavroy/424177537711218?ref=hl>
Twitter : <https://twitter.com/ArnaudGavroy>